

L'ajournement

Les Américains disent qu'ils ne subventionnent pas leur industrie, contrairement à nous. Pour avaler une chose pareille, il faut vraiment croire au Père Noël. J'ai une entreprise, et je ne pourrais pas vous dire combien de fois des États du Sud des États-Unis sont venus me proposer de monter une affaire là-bas. On me proposait d'y aller tous frais payés, avion payé. On me proposait de me louer ou de me vendre une usine avec un taux hypothécaire préférentiel. On me proposait de conjuguer un prêt d'État, un prêt de comté et un prêt fédéral pour me donner le capital d'exploitation nécessaire. Il me suffisait de garantir que j'emploierais des gens. Si ce ne sont pas des subventions, je me demande bien ce que c'est. Les subventions sont quelque chose que nous ne connaissons pas ici. Nos négociateurs le savent et nous pouvons en discuter.

Nous parlons d'accord commercial. Les députés d'en face brandissent la tactique de l'épouvantail. Ils ont dit aux Canadiens que nous allions sacrifier l'assurance médicale, les programmes sociaux et l'assurance-chômage dans ces négociations. C'est absurde. Il n'est pas question d'y toucher dans les négociations. Nous discutons de questions commerciales.

M. Keeper: Et les médicaments non brevetés?

M. Kempling: Vous ne savez pas de quoi vous parlez, mon petit gars. Il y a actuellement 40 médicaments non brevetés dont le député ne sait rien du tout qui sont sur le point d'être lancés sur le marché.

M. Keeper: Vous en faites cadeau aux multinationales et aux Américains.

M. Kempling: C'est formidable. Il est 6 heures moins cinq à la Chambre des communes et tout le monde hurle et s'égosille. C'est fantastique qu'un débat suscite un tel intérêt.

Certains députés se sont servis d'une remarque du premier ministre à propos de l'égalité de traitement pour semer la panique en disant que tout d'un coup il n'est pas question de faire venir du charbon de l'ouest du Canada vers l'Est. C'est absurde. Le sujet est dans l'air depuis que je suis ici. En 1973, nous parlions de faire venir du charbon de l'ouest vers l'est du Canada. Durant toutes leurs années au pouvoir, les libéraux ne se sont pas occupés de la question. Nous devons peut-être le faire, si cela se trouve. Je ne sais pas ce que nous déciderons.

J'aimerais vous parler de la réalité du monde du travail. En 1985, nous avons parcouru le pays d'un océan à l'autre, en compagnie de quelques députés du NPD. Ils ont demandé à toutes les personnes représentant un employeur qui comparaisaient devant notre comité combien d'employés seraient licenciés si nous devions conclure nos accords commerciaux avec les États-Unis. J'ai assisté à toutes ces séances et j'ai constaté que pratiquement personne n'a pu leur répondre. Mais par je ne sais quel tour de passe-passe, ils ont sorti un chiffre qu'ils n'ont pas à prouver.

Nos exportations commerciales représentent un tiers de notre produit national brut. Environ deux millions et demi de Canadiens travaillent pour nos exportations. C'est l'équivalent

de toute la ville de Toronto, ou de toute la population combinée de London, Hamilton et Ottawa, qui travaille dans le domaine du commerce d'exportation. Ceux qui ne comprennent pas que c'est important vivent en dehors de la réalité. Pour nous, c'est très important. Nous nous croyons tenus envers les Canadiens d'explorer la possibilité de conclure un accord commercial global avec les Américains et de fixer, au moyen d'un traité, un ensemble de règles afin d'empêcher que nous soyons constamment à la merci de droits compensateurs, d'une loi antidumping et de mesures aussi stupides que l'imposition d'un droit de 15 p. 100 sur le bois d'oeuvre, qui est éminemment injuste. Nous prendrons tous les moyens légaux à notre disposition. C'est notre devoir, et c'est ce que le ministre va faire.

M. Young: Malheur à nous si vous procédez comme pour le bois d'oeuvre!

M. Kempling: Jack Munro n'est pas d'accord avec le député et pourtant, il devrait savoir. Les producteurs de bois d'oeuvre de la côte de l'Atlantique ne sont pas d'accord avec lui non plus. D'après les prévisions les plus sûres, nous continuerons à vendre notre bois d'oeuvre aux États-Unis.

En ce qui concerne les bardeaux de cèdre, nous occupions 75 p. 100 du marché américain lorsque le droit tarifaire a été imposé. Avant l'imposition de cette mesure, les fabriques de bardeaux de cèdre fonctionnaient sept jours sur sept, à raison de deux ou trois équipes par jour, alors qu'aujourd'hui, elles tournent à plus de 85 p. 100 de sa capacité.

M. McCurdy: Plus on fait de contrebande, mieux cela vaut, n'est-ce pas?

M. Keeper: Vous encouragez la contrebande.

M. Kempling: Écoutez-moi ces ronchonners. Des socialistes qui se gavent de caviar.

Il vaut mieux que je termine.

M. McCurdy: Tâchez d'en finir avant de vous enfoncer complètement.

M. Keeper: Et la période des questions?

M. McCurdy: Vous aurez bientôt fini de vous contredire.

M. Kempling: Je suis fier de l'initiative du gouvernement. Nous faisons ce qu'il faut pour les Canadiens en entreprenant ces négociations avec les Américains. Je suis persuadé qu'au bout du compte, nous obtiendrons un accord avantageux pour le Canada.

Des voix: Bravo!

MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office en conformité de l'article 66 du Règlement.